

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 24 novembre 2021

Réquisitions de stations services au profit des services prioritaires.

En raison des risques de difficulté d'approvisionnement des stations services, Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique a réquisitionné ce mercredi 24 novembre 2021, 7 stations services pour approvisionner les véhicules des services d'urgence (SAMU, pompiers, ambulances, sécurité...).

Ces stations seront réservées aux seuls usagers prioritaires dont la liste figure en annexe de ce communiqué.

Une carte professionnelle ou une attestation de l'employeur seront exigés pour obtenir un réapprovisionnement.

Il est rappelé que l'approvisionnement en jerrycans et dans tout récipient transportable est totalement interdit en Martinique.